

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 17/09/2026
Autorisation pour obtention une licence de pêche		

Informations détaillées	
Nature	Autorisation
Type	Professionnelle - Commerciale
Catégorie	Licence avec inspection (Catégorie C)
Secteur d'activité	Agriculture, Sylviculture, Ressources animales et halieutiques
Sous secteur d'activité	Pêche, Pisciculture et Aquaculture
Formes juridique	SARL
Nature de l'Actionnariat	Nationaux
Capital imposé (FCFA)	0
Délai de délivrance	3 semaines
Frais administratif (FCFA)	600000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	0
Périodicité de renouvellement	Non
Renouvellement soumis à inspection	oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	3 semaines
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	500000
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non
Période spécifique de dépôt des dossiers	non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Courrier

Contact de l'autorité émettrice
--

Ministère	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
Structure	Direction des Pêches (DP)
Autorité émettrice	Direction des Pêches
Situation géographique	Abidjan port
Tél.Fixe	0749491847
Adresse Mail	saisie@cepici.ci
Site Internet	ellicence.cepici.ci

Pièces à fournir

CNI, IDU, REGISTRE DE COMMERCE

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?

non

Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité

non

Les principaux motifs d'application de la pénalité

Documents à télécharger

Pièce à fournir

Télécharger